

Wareme, le 07 mars 2012

Compte rendu de la séance d'information-consultation du
village d'Avin le 28 février 2012

Présences :

Nombre d'habitants : 12 personnes

Pour la commune de Hannut : P. Oter et M. Douette (échevins) et B. Cartilier (président CPAS).

Pour la Fondation rurale de Wallonie : V. Legrand et A. Doguet (agents de développement)

1. Objectifs de la réunion

Les réunions d'information-consultation villageoises ont deux objectifs principaux :

1/ Informer les habitants de ce qu'est une Opération de Développement Rural/A21Local ;

2/ Donner la parole à la population.

2. Accueil des participants

Monsieur P. Oter accueille les participants et introduit la soirée.

3. Présentation de l'opération de développement rural de Hannut

Anne Doguet de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée. Il explique ensuite ce qu'est une Opération de développement rural, ses acteurs et le calendrier prévu à Hannut. La première opération hannutoise est ensuite passée en revue ainsi qu'une série de projets réalisés partout en Wallonie.

4. Consultation des habitants

a. Méthode de travail

La consultation est divisée en 2 temps. Dans un premier temps, chaque participant est appelé à remplir individuellement les trois cartons reçus au début de la réunion. Chaque carton correspond à un des trois thèmes suivants :

- Habiter à Hannut (carton hexagonal);
- Entreprendre et travailler à Hannut (carton carré) ;
- Vivre ensemble à Hannut (carton trapèze).

Dans un second temps, ces cartons, rassemblés par A. Doguet, sont passés en revue en plénière et font l'objet de discussions et d'approfondissements.

b. Résultats de la consultation

Le présent compte-rendu a pour objectif de vous restituer aussi fidèlement que possible les discussions où chacun pouvait émettre son avis.

Il contient des incertitudes, des imprécisions et même des contradictions.

Sachez que toutes les idées émises ont été consignées et que la Commission Locale de Développement Rurale se chargera de les « creuser » par la suite.

HABITER À HANNUT

En terme de **transport en commun**, les Avinois soulignent la difficulté de se rendre à la gare, aussi bien celle de Landen que celle de Waremmé. Par exemple, le bus pour la gare de Landen passe à 6h du matin. Pour le retour, il y a un bus, avec changement, à 18h. Les week-ends, aucun bus ne passe dans le village. Jusqu'à présent, il n'y a pas de bus non plus pour se rendre à Namur. Aller à Namur à partir d'Avin ou d'Hannut prend deux fois plus de temps qu'en auto. Une ligne « Rapido » demandé par la commune entre Hannut et Namur est réellement un besoin pour de nombreux hannutois dont les avinois.

Vu cette **inadéquation entre offre et demande**, les bus sont bien souvent vides. Les Avinois se déplacent donc surtout en auto dans la plupart de leurs déplacements.

Un habitant se demande si les systèmes de **covoiturage** type VAP¹ (voiture à partager) fonctionnent et dans quelle mesure ce serait possible sur Hannut.

D'après les personnes présentes ce soir, la dangerosité de la route rend **l'utilisation du vélo** pour ce rendre hors du village totalement impraticable. Pour se rendre à Hannut, les vélos doivent parcourir environ 5 km sur la nationale Namur-Hannut. Un itinéraire plus sécurisé est possible par Avenues (RAVeL) mais cela double la distance parcourue. Ce problème n'est pas typique à Avin. Pour les habitants, **la problématique des pistes cyclables est pertinente à l'échelle de toute la commune.**

En ce qui concerne la **sécurité routière**, les **entrées du village** son cités à plusieurs reprises. Avin, n'est pas vraiment ce qu'on peut appeler un lieu de passage, dès lors les habitants pensent que les principaux responsables sont les Avinois eux-mêmes. Un habitant souligne également la vitesse excessive des bus.

L'encombrement des trottoirs est une préoccupation des Avinois présents ce soir. Outre les voitures stationnées sur les trottoirs, les haies non entretenues et certains aménagements de devantures de maison gênent les piétons. A la question « *si vous deviez mettre 100m de trottoirs dans votre village, où les mettriez-vous ?* », l'assemblée répond la rue des Limonadiers. Il s'agit de la rue principale du village sur laquelle la **sécurité des piétons** semble la plus menacée.

¹ Ce système est une sorte d'autostop organisé et de proximité. Il permet aux personnes de parcourir des courtes distances dans la commune, aux alentours, pour se rendre à un arrêt de bus ou une gare. Pour plus d'information à ce sujet : <http://www.vap-vap.be/>

Un habitant déplore l'utilisation comme parking poids lourd, d'un accotement à proximité de l'ex-TTS (rue Tige de Moxhe).

Il existe encore des **chemins et sentiers** dans les environs du village mais beaucoup ont disparus et certains ne sont pas toujours praticables. Une habitante se demande s'il y aurait moyen de couper la balade Ambresin-Moxhe-Avin en deux pour réduire la distance. L'entretien des sentiers est aussi un problème pour les personnes qui désirent les utiliser.

En ce qui concerne le logement, les habitants trouvent que le **prix de l'immobilier** a fortement augmenté ces dernières années et qu'il est difficile pour les jeunes ménages de s'installer sans l'appui de leur famille. Il n'y a pas de logement à louer dans le village. Un habitant souhaite que la commune évite de créer des « lotissements sociaux » et prône plutôt la **mixité et l'intégration**. Un habitant se demande s'il y a des taudis sur la commune.

Parallèlement à ces propos sur le manque de logements, certains habitants pensent que pour **garder sa « ruralité »**, il faut **éviter d'urbaniser de manière excessive**, et essentiellement pour les impacts que cela occasionne (stationnement de voitures, égouttage, disparition des espaces verts et de respiration...). P. Oter informe les habitants que la commune a toujours voulu être attentive en la matière. En 2009, elle a été la première commune à prendre des mesures pour limiter la densité en limitant le nombre de logements par hectare. La commune souhaite également éviter l'urbanisation tentaculaire sur le territoire communal. Actuellement, la Région Wallonne pousse plutôt dans le sens de la densification et la limitation des constructions de types « 4 façades ». Les immeubles à appartements sont interdits en milieu rural. Par contre, la rénovation de granges en plusieurs appartements par exemple, ne fait pas l'objet d'interdiction.

Un habitant souligne le manque **d'intégration des « néo-ruraux »** qui se plaignent facilement.

Toutes les personnes présentes à la soirée regrettent la présence de **déchets dans les campagnes**. Pour eux, il s'agit d'un véritable problème d'éducation. Une partie des Avinois eux-mêmes sont les auteurs de ces incivilités. Certains habitants pensent qu'il faudrait plus de poubelles dans les villages, mais pour d'autres ce n'est pas une solution d'en mettre partout. Le comité de village et la commune organisent régulièrement des **actions de ramassage des déchets** (le prochain aura lieu le 24 mars prochain). Mais bien souvent, peu de temps après ces actions, tout est à refaire. Un habitant souligne **l'efficacité des ouvriers communaux** qui viennent régulièrement vider les poubelles. Un habitant se demande si l'installation de filets à canettes que l'on voit dans certains villages fonctionne.

Les Avinois regrettent l'état du **Mohéry**, le ruisseau traversant le village. La SWDE, plusieurs fois contactée par le comité de défense du village, affirme qu'il y a toujours des chasses d'eau programmées. Mais l'assèchement quasi permanent du ruisseau tend à prouver le contraire. Aujourd'hui, et ce depuis de nombreuses années, le Mohéry est un véritable **égout à ciel ouvert**. Avin était autrefois un village de sources. Une **source à l'amont du Mohéry** est déclarée 'non potable' depuis bien longtemps. Les habitants se demandent si c'est vraiment le cas et si la commune réalise les tests. M. Douette confirme que des tests de potabilité sont effectués mais explique que cela prend beaucoup de temps. Pour qu'une source soit reconnue « potable », il faut au moins trois analyses positives consécutives. Une habitante souhaiterait que la commune affiche les résultats des analyses.

Enfin, les Avinois souhaitent **plus de verdure** dans leur village et dans la campagne. Pour ce faire, il faudrait planter plus d'arbres là où c'est possible (par ex. il existe un espace inoccupé d'environ 400 m de long d'accotements sur la route vers Acosse). Il faudrait également **encourager les particuliers**. Une dame regrette que la journée de l'arbre s'organise uniquement sur le centre de Hannut.

ENTREPRENDRE ET TRAVAILLER À HANNUT

Pour les Avinois, **Hannut est une ville agréable et dynamique mais très peu touristique**.

Le **stationnement** dans le centre-ville est montré comme une faiblesse.

Les habitants d'Avin considèrent qu'ils ont beaucoup de chance car ils ont accès au sein de leur village à des **commerces de proximité** (boucherie, boulangerie, pharmacie, boîte aux lettres...). Ils veulent conserver cet atout.

Une habitante regrette le **manque d'encadrement** des personnes qui veulent lancer une entreprise (plus particulièrement dans le domaine du marketing de réseau ex : tupperware). D'autres habitants soulignent le manque **d'accès à des formations** et la difficulté de savoir ce qui se fait dans le coin.

Un habitant trouve qu'il faudrait donner plus de soutien et d'outils aux **(petits) indépendants** (locaux, secrétariat, ...).

VIVRE ENSEMBLE À HANNUT

Les Avinois décrivent leur village comme étant **festif et associatif**. Ils regrettent toutefois l'absence d'un **club ou d'activité sportive** sur le village.

Il reste **deux agriculteurs** à Avin. Ceux-ci demandent qu'on leur permette de pratiquer leur métier sans encombre.

Les membres d'**associations** présents ce soir souhaiteraient être plus/mieux encadrés-aidés par la commune et ce à différents niveaux (ex : comptabilité, fourniture de matériels...). Ils trouvent qu'ils sont insuffisamment informés de ce qui se fait sur la commune.

Les habitants trouvent qu'il manque une **salle polyvalente** sur Hannut capable d'accueillir des concerts, des pièces de théâtre...

Enfin, certains félicitent la présence de trois **troupes de théâtres wallons** sur la commune.

5. Mot de la fin

Vincent Legrand remercie les participants de leur présence. Un compte rendu pour chaque réunion sera disponible sur le site Internet de la Commune ; il invite les personnes présentes à se rendre sur

le site pour suivre l'évolution de l'opération. Une copie papier sera également disponible à l'administration communale.

Pour la Fondation rurale de Wallonie
Anne Doguet

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Anne Doguet ou Bernard Jans
de la Fondation Rurale de Wallonie au n°081/ 55 93 93
ou par courriel : a.doguet@frw.be ou b.jans@frw.be*